



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands événements se préparent; je suis en *Vegette*: tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Lundi 22 Juillet 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

D'Haninge, le 12 juillet. — Les magistrats de Basle, qui viennent d'entrer en fonctions, sont encore moins favorables aux Français que ne l'étoient ceux qu'ils ont remplacés.

Un de ces magistrats, en recueillant dans chaque tribu le serment qui s'y prête tous les ans au renouvellement de la magistrature, y a prononcé un discours artistement travaillé, dans lequel il a tâché de persuader que l'anarchie, le meurtre et le brigandage sont les effets inévitables et résultant naturellement de la forme du gouvernement Français.

Il a terminé sa harangue en mettant en problème si le gouvernement monarchique ne valoit pas beaucoup mieux que le républicain. Il est aisé de juger par ce fait, de ce que l'on doit attendre de la Suisse.

Berne, le 17 juillet. — La diette de Fravenfeld est terminée. Le représentant de Fribourg y a demandé que le corps helvétique ne reconnût

point le gouvernement actuel de la France, et que l'on renvoyât l'ambassadeur français qui résidoit en Suisse, ainsi que les agens de cette nation. Ceux de Zurich et de Berne se sont élevés contre cette proposition; et d'après leur avis, il a été arrêté que l'on continueroit de traiter avec le citoyen Barthelemy, comme on l'a fait jusqu'à présent.

FRANCE.

De S-Jean-de-Luz, le 6 juillet. — Nous apprenons par le rapport des déserteurs, que l'ennemi est en force sur notre territoire, et qu'il ne tardera pas à faire une tentative: aussi a-t-on envoyé 50 dragons en résidence à Urrugue. Ils sont d'autant plus nécessaires, que l'ennemi surprit avant-hier un poste avancé de chasseurs de la légion des Montagnes, et en tua, ou fit prisonniers une vingtaine. Tous les jours, ce sont de nouvelles alertes où l'on se fusille. Les chasseurs se défendirent vigoureusement, et malgré le grand nombre qui les assailit, ils tuèrent deux cavaliers

Espagnols et leurs chevaux furent abattus.

On se prépare, dans les champs, à faire la plus vigoureuse résistance, et certainement, si l'ennemi veut percer jusques chez nous, il paiera cher sa témérité.

De Montelimar, le 15 Juillet. — Deux pelotons de provençaux passèrent l'an dernier en cette ville, se disant enflammés du plus pur dévouement à la chose publique. Ils brailloient patriotisme à perte d'haleine; ils firent une guerre irrémissible aux crénaux parce qu'ils étoient des signes de la noblesse du propriétaire. Ils n'étoient pas moins implacables contre les fleurs-de-lys qu'ils rencontroient sur des enseignes et ailleurs. Ainsi zélés, ils marchaient de leur privé mouvement pour le bien commun, à leurs dépens, et néanmoins à la charge de les loger *gratis*, de les nourrir, voiturer leurs équipages aux prix par eux fixés, et de les laisser possesseurs des armes, chemises et effets qui, trouvés chez leurs hôtes, pouvoient leur convenir.

Le premier de ces pelotons enrégimentés, manifesta son horreur pour l'aristocratie en attaquant à Valence un nommé Dupuy, prisonnier, par conséquent sans armes, fondé sur ce qu'il avoit eu la décoration militaire, autre-fois connue sous le nom *Croix de St. Louis*, et sur ce qu'il étoit détenu pour propos voisins de la désignation d'aristocratie. Les larmes d'une jeune citoyenne, fille de l'attaqué, la foiblesse de la municipalité qui n'eut pas le courage de faire respecter la loi, conduisirent Dupuy à la corde, et pour que ce proscrit ne conservât que dans les plus violentes douleurs son reste de vie, la corde par laquelle il fut pendu, ne le prit qu'au dessus de la nuque, et à la bouche.

Tout nouvellement en braves destructeurs de crénaux, de fleurs-de-lys et de prisonniers ils ont voulu se lever contre les Parisiens qui selon eux influent, vexent et se sont également enrégimentés. Il ne leur a pas été difficile d'entrer dans Avignon gouverné par d'autres Girondins, parlans, diseurs de rien, ils avoient coalisé avec quelques marchands du département du Gard. Un peloton arriva à Pont St. Esprit le 10. Il obtint d'être logé à la citadelle et s'en empara. Le pont fut hérissé de canons. Des 2

côtés, ils se disoient invincibles; le général Carteau avec à peu-près 3 mille hommes a pris ses cantonnemens au bourg, St. Andeol, au bout du bois des Blaches, entre Pierrelate et Lapalme, et à Bouline le 12. Le lendemain 5 des chefs provençaux étoient sortis du Pont-Saint Esprit pour venir reconnoître l'armée de la république et le terrain. Ils furent arrêtés; c'est *Barnier, Tabarin, Isovard, Javoyé et Adrien*, tous riches négocians.

L'armée Provençale à peu près de 10 mille-hommes donna la preuve d'une ressource peu attendue, le général ayant sommé hier 14 les provençaux de se rendre dans le temps qu'un bataillon d'Allobroges s'occupoit à poursuivre un peloton de 1400 hommes restés à Orange, de part et d'autre imprenables manifestèrent qu'aucun d'eux n'étoit affligé de la goutte; c'est icy où la prévoyance de Cartau est restée en défaut s'il s'étoit approvisionné d'une quantité suffisante de bons coursiers il n'auroit pas le regret de n'avoir pu voir ses ennemis.

C'est ainsi que le Pont St. Esprit, Orange, sont évacués, et que les Provençaux font route très rapide du côté de la méditerranée pour arriver à Paris.

Paris. — Pour tempérer l'enthousiasme que quelques journaux ont cherché à exciter en faveur de Charlotte Corday, nous croyons devoir rapporter ici son portrait, tracé sans-doute d'après un autre point de vue, par la gazette Universelle de France.

L'inexpérience et la badauderie qui en est la fille, concourent beaucoup à donner un vernis d'héroïsme à l'action de Charlotte Corday. Le caractère de cet assassinat et de l'assassin saute aux yeux; l'ennui et l'extravagance combinés par un orgueil excessif, voilà justement les mobiles de cet assassinat.

Cette femme, qu'on a dit fort jolie, ne l'étoit point, c'étoit une *virago*, plus charnue que fraîche sans grâces mal propre, comme le sont presque tous les philosophes et beaux-esprit femmes. Sa figure étoit dure, insolente, crépétacée et commune, mais une peau blanche et sanguine, de l'embonpoint, de la jeunesse et une évidence fameuse, voilà de quoi être belle dans une interrogatoire.

Charlotte Corday avoit 25 ans; c'est être,

dans nos mœurs presque vieille fille, et surtout avec un maintien hommasse et une statue garçonnière. Elle étoit fille de condition, et dans un pays où la distance entre la noblesse et la roture étoit plus grande qu'ailleurs; sa famille avoit même sur ce fait la prétention des présentés, c'est-à-dire, de ce qu'on appelloit la haute noblesse; elle n'avoit point de fortune, et vivoit mesquinement chez une vieille tante; sa tête étoit farcie de livres de toutes espèce; elle a déclaré, ou plutôt elle avouoit avec une affectation qui tenoit de la ridiculité, qu'elle avoit tout lu, depuis *Tache* jusqu'au *Portier des Chartreux*; en digne *Philosophe*, elle étoit sans vergogne et sans pudeur, et en plein tribunal elle a donné à connaître sur le fait de sa gorge, qu'elle vouloit qu'on la crût au-dessus des puérités de son sexe.

Charlotte Corday, orgueilleuse à l'excès par son caractère, par le préjugé de sa naissance, par la croyance où elle étoit de la supériorité de son esprit et de sa morale, ne trouvoit pas autour d'elle de pâture à son orgueil. Née d'une caste proscrite, autrefois si fière et révérée, aujourd'hui tant humiliée, l'esprit exalté par des lectures indigestes et vaporeuses, faite de jouissance, l'humeur inquiète et impatiente, cette femme a cherché à finir sa vie à la manière d'Érotate.

Ceci se confirme par toutes les nuances qu'on a pu observer dans son caractère; on la découvre dans le peu de tems où elle s'est montrée en son projet, violente, dure, impertinente, méprisante dans sa lettre à Barbaroux, absolue et hautaine à la porte de Marat; on la découvre se liant de préférence à Barbaroux, qui est avantageux et insolent; à Duperré, qui est violent, sulphureux et entêté. Par contre-coup, on la découvre éloignée de coût et de propension du tranquille et froid Pétion; elle

n'a pas distingué ni affectionné Guadet, quoique celui-ci soit d'une tournure d'esprit et d'humeur à lui plaire, mais c'est que Guadet a quelque fierté dans l'âme, et n'a pas su flatter, s'avilir et jésuitiser auprès d'elle comme Barbaroux.

Charlotte Corday ne manquoit pas d'une sorte d'esprit. Ses précautions à se laver de la perfidie dont elle a usé pour parvenir à Marat, ne viennent pas de sa délicatesse, car sa dernière lettre à Marat est un monument de noirceur et de pourriture d'âme; ses précautions viennent du vrai regret de son orgueil. Elle sentoit tout l'odieux de l'opinion contre elle sur le fait de cette perfidie, et sa jouissance extravagante en étoit empoisonnée.

Au surplus, Charlotte Corday est un exemple remarquable du sceau de réprobation que la nature imprime aux femmes qui se plaisent à abjurer l'honneur, le caractère, les devoirs, les goûts et les penchans de leur sexe.

§ Cusines s'est complètement justifié, et il repart, dit-on, avec plein pouvoir, ou à peu près comme on dit avec carte blanche, cela peut être très-essentiel dans ce moment, pour laisser un général le maître de risquer quelque fois; mais ceux qui l'ont si hautement inculpé, lui pardonneront ils de s'être justifié.

§ Ce n'est pas le citoyen Samson, exécuter des œuvres de la justice, qui s'est permis de soufletter la tête de Corday, mais un de ses aïles nommés Liéros. Cet acte improuvé par le peuple, va être reprimé par le tribunal, qui se propose de lui faire une rémontrance *coràm populo*.

§ Le tribunal révolutionnaire s'occupe maintenant de Duperré prévenu de complicité de l'assassinat de Marat, et des mouvemens contre-révolutionnaires qui agitent le Calvados.

§ Les commissaires du comité de la section du Muséum, préviennent le conseil que les porteurs d'eau qui puisent à la fontaine de l'Arbre-Sec, cassent les cruches des personnes qui y vont chercher de l'eau, et veulent mettre les citoyens à contribution, en leur faisant payer 15 sols la voie d'eau. Renvoyé à la police.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

(Présidence du citoyen Jambon St. André.)

Séance du Dimanche 21 Juillet.

Plusieurs administrations qui ont pris des arrêtés liberticides envoient leur rétractation.

La convention imprime un arrêté du département de l'Indre et Loire, en date du 20 juin qui tend à altérer la confiance due aux commissaires représentans du peuple réunis au comité central à Angers.

Une députation de la commune d'Issy-l'Union harangue l'assemblée ; l'orateur qui est artiste, présente la gravure de Marat. (applaudi) insertion. On ordonne qu'au lieu d'ensevelir aux archives tout ce qui est offert à la convention, tous les dons offerts seront placés dans le salon de la liberté.

On accorde 150 livres, à chaque dragon qui quitte l'armée de Wimpfen, 200 livres à chaque brigadier, 250 livres à chaque maréchal-de-logis.

Viger l'un des députés de la commission des douze se plaint d'être détenu dans un lieu malsain, où il gagne les fièvres. On passe à l'ordre

Kellermann écrit que tous les républicains composant l'armée des Alpes ont reçu la constitution avec un saint enthousiasme.

Les représentans de la nation étant à Grenoble. Écrivent que leurs courtiers étoient arrêtés, ils

viennent d'établir une force dans l'Ain, pour assurer leur passage. Valence a accepté la constitution, et les Basses et Hautes Alpes paroissent disposées à l'accepter aussi.

Les commissaires annoncent officiellement que le 14 de ce mois, les troupes de la république ont cerné le Pont-Saint-Esprit, que les magistrats ont apporté les clefs au général Cartau, qu'il y a eu 450 prisonniers, qu'ils espèrent dissiper dans peu les fédéralistes, et que Marseille sera bientôt délivrée des tyrans qui l'oppriment. La situation de Lyon est toujours la même. Rolland et Biroteau y dirigent l'esprit public; ils se plaignent de Serres, député, qui a osé écrire à Gap qu'il avoit entendu dire au comité de salut public qu'il falloit abattre 100 mille têtes pour consolider la liberté. Ils annoncent ensuite qu'ils viennent d'apprendre que les Marseillois avoient été forcés d'évacuer Avignon : ils demandent l'ordre d'attaquer Lyon et Marseille, et se promettent de les réduire bientôt. On décrète que Serres sera mis en état d'arrestation et les sellés mis sur ses paquets.

On confirme le choix fait par le conseil exécutif, du général Gaddin pour remplacer Beysser à l'armée de l'Ouest, et Schoefer pour remplacer Wimpfen dans le commandement de l'armée des côtes de Cherbourg.

Les administrateurs de Villers ont arrêté un administrateur de l'Eure qui s'enfuyoit dans le Calvados, et l'ont amené à Paris au comité de salut public.

Quatre cents dragons ou cavaliers de l'armée de Wimpfen l'ont quitté et sont venus se rendre à Bernay; ils ont été égarés par ce traître qui vouloit les forcer sur les Parisiens.